

Quelle dynamique des exportations à l'international ?

Les résultats du commerce extérieur de la France en 2016 font apparaître un bilan mitigé des ventes françaises à l'international. Les exportations ayant plus diminué que les importations, le déficit commercial (hors matériel militaire) se dégrade et se creuse de 2 milliards d'euros.

Sur le plan régional, les exportations normandes ont suivi la même tendance à la baisse, avec un recul de 4 %. Même si l'économie de la Normandie est très ouverte sur l'extérieur, 2^e région française derrière la région Grand Est, le dynamisme d'exportation est très lié à la volatilité des cours des matières premières industrielles et agricoles. Ainsi, l'export régional a été fragilisé par le repli des ventes de produits pétroliers, de produits agricoles et de produits chimiques. Toutefois, de bonnes performances ont été enregistrées dans d'autres activités spécifiques de la région, à savoir les produits pharmaceutiques, les produits de l'industrie agroalimentaire et les matériels de transport.

Du côté des opérateurs à l'export, si une légère baisse du dénombrement est observée, les entreprises exportatrices restent performantes puisque 51 % d'entre elles ont exporté en continu sur les 5 dernières années. Ces dernières ont su capter de nouveaux marchés, dans des zones géographiques où les perspectives de croissance sont importantes. Cela contribue à la diversification du portefeuille de clients de la Normandie. Comparé à la tendance nationale, le profil des clients est moins européen. Les ventes s'orientent de plus en plus vers l'Asie qui est la 2^e zone cliente. Dans des proportions plus faibles, les exportations à destination du Proche et Moyen-Orient demeurent dynamiques.

Ce nouveau numéro de CCI Observatoires réalisé en partenariat avec la Direccte et les services des Douanes de Normandie, dresse le bilan des échanges internationaux de la Normandie en 2016. A travers l'exploitation des données des douanes, il fournit une vision commune de la dynamique des exportations et des entreprises normandes sur les marchés internationaux.

En partenariat avec



A RETENIR

La Normandie réalise 30,7 milliards d'euros d'exportation

Avec 36 % du PIB dédié à l'export, la Normandie est la 2^e région la plus ouverte sur l'extérieur

Plus de 3 720 entreprises normandes exportent

Une entreprise sur 2 a exporté en continu sur les 5 dernières années

15 % des exportations normandes sont réalisées avec l'Asie

La Corée du Sud est le 5^e client asiatique de la Normandie





BILAN 2016 ET TENDANCES 2017

L'export en perte de vitesse en 2016, des signes de reprise en 2017

■ En 2016, le commerce international en France est marqué par une dégradation de la balance commerciale de 2 milliards d'euros. Cette évolution rompt avec la tendance à l'amélioration observée de 2011 à 2015. L'augmentation du déficit commercial (hors matériel militaire) résulte d'un recul des exportations françaises (- 0,8 %) plus important que la baisse des importations (- 0,4 %). Le ralentissement des exportations s'explique, en partie, par un ralentissement de la demande mondiale et une appréciation de l'euro.

Sur le plan normand, les échanges commerciaux ont également diminué en 2016 mais avec une intensité

plus forte. Les exportations normandes s'élèvent à 30,7 milliards d'euros, soit un recul de 4 % par rapport à 2015. Les importations qui s'établissent à 33,3 milliards d'euros ont chuté de 5,8 % par rapport à l'année précédente **Tableau 1**.

Les produits pétroliers impactent largement les flux de la région. Cette prédominance (33 % des importations) provoque un solde déficitaire des échanges régionaux de 2,6 milliards d'euros **Graphique 1**. Aussi, faut-il noter que le recul des exportations de produits raffinés a été lié notamment à l'arrêt prolongé des raffineries lors des mouvements sociaux au printemps 2016.

Tableau 1

Évolution des échanges de la Normandie (2016, en millions d'€ et en %)

Source : Douanes (CAF-FAB hors matériel militaire)
Réalisation : CCI Normandie

	Échanges (en millions d'€)	Évolution (2015-2016, en %)
Exportations	30 745	- 4,0
Hors produits pétroliers	27 883	- 1,8
Importations	33 345	- 5,8
Hors produits pétroliers	22 433	- 0,2
Solde commercial	- 2 600	- 22,6
Hors produits pétroliers	5 450	- 7,5

Encadré 1

Les premières tendances 2017

Sources : OCDE – Perspectives économiques ;
Douanes – Données provisoires ; CCI Normandie –
CCI Observatoires # 14

Selon les prévisions économiques, la balance commerciale devrait de nouveau se dégrader en 2017. Toutefois, une accélération de la demande mondiale est attendue en 2017, notamment celle adressée à la France. De ce fait, les perspectives sont plus favorables pour les exportations où un redressement des ventes vers la zone euro et un rebond vers le continent américain sont attendus.

D'après les premières données disponibles des Douanes sur le début d'année 2017, les échanges commerciaux normands repartent à la hausse. En effet, les exportations sur les 2 premiers trimestres repassent au-dessus de la barre des 8 milliards d'euros, soit le niveau maximum observé en 2015. Cela confirme la reprise des activités et le dynamisme économique de 2017, déclarés par les entreprises dans le dernier baromètre des affaires de CCI Normandie.



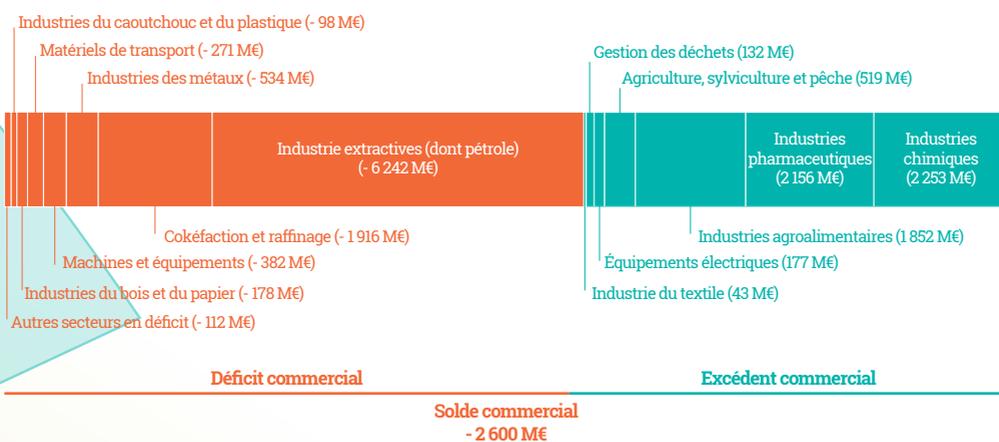
Fotolia © niroworld

Graphique 1

Les composantes du solde de la balance commerciale en Normandie (2016)

Source : Douanes (CAF-FAB hors matériel militaire).

Réalisation : CCI Normandie



Hors produits pétroliers, les exportations et importations ont baissé, respectivement de 1,8 % et 0,2 %. Le solde commercial est quant à lui excédentaire de 5,4 milliards d'euros.

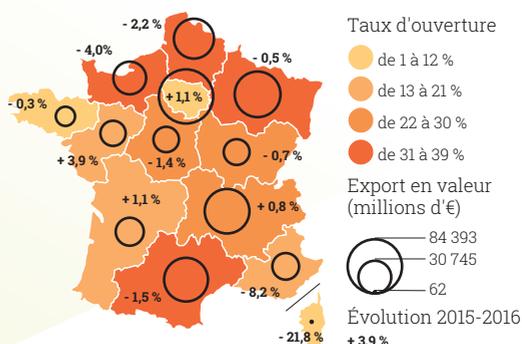
La Normandie qui a assuré, en 2016, 7 % des exportations françaises conforte son rang de 6^e région exportatrice. Elle conserve également son positionnement au niveau des régions importatrices, représentant 6,6 % des approvisionnements nationaux. De plus, la Normandie demeure l'une des régions les plus ouvertes sur l'extérieur : les exportations pèsent pour 36 % de son Produit Intérieur Brut

Carte 1

Exportation et taux d'ouverture* des régions

Sources : Douanes (CAF-FAB hors matériel militaire),

Insee - Comptes régionaux. Réalisation : CCI Normandie



*Taux d'ouverture = (exportations / PIB) X 100

©SIG CCIN/PEAT/JR/11-2017 BD TOPO©IGN-reproduction interdite



LES ENTREPRISES EXPORTATRICES

Des entreprises implantées de manière durable à l'international

■ En 2016, la Normandie compte 3 724 entreprises exportatrices¹ ayant leur siège social dans la région. Elles représentent 3 % des entreprises exportatrices nationales. Ces opérateurs ont exporté pour plus de 8,1 milliards d'euros, soit 26 % du montant total des exportations de la Normandie. Le solde de 74 % est réalisé par des entreprises dont le siège social est situé hors de la région.

Plus de la moitié des entreprises exportatrices normandes sont des TPE ayant moins de 10 salariés (56 %). La part des entreprises de 10 à 249 salariés

(41 %) est supérieure de 10 points en Normandie par rapport à la moyenne française. **Tableau 2** 110 exportateurs normands, soit 3 % de l'ensemble des opérateurs à l'exportation, ont plus de 250 salariés. Parmi ces grandes structures employeuses, les leaders régionaux occupent toujours les premiers rangs du palmarès des exportateurs normands **Tableau 3**.

Ces derniers sont spécialisés dans les produits pharmaceutiques, chimiques, agroalimentaires ou encore dans l'aéronautique, le reflet du tissu productif régional.

1 Un exportateur de la région est un exportateur ayant son siège social dans la région, les biens exportés peuvent l'être depuis une autre région.

Tableau 2

Entreprises exportatrices par taille (2016)

Source : Douanes. Réalisation : CCI Normandie

	Normandie	France métropolitaine
Moins de 10 salariés	56 %	66 %
De 10 à 249 salariés	41 %	31 %
Plus de 250 salariés	3 %	3 %

Shutterstock © Christian Lagerek



Un opérateur normand sur deux est un exportateur «régulier», c'est-à-dire qu'il a exporté en 2016 mais aussi en continu sur les 4 années précédentes **Tableau 4**. La part de ces entreprises normandes implantées durablement sur les marchés internationaux est en forte progression comparée à la moyenne nationale. Ainsi, le nombre d'exportateurs «réguliers» normands a augmenté de 4,3 % en un an contre 1,2 % en France métropolitaine.

965 opérateurs « entrants » sont enregistrés, c'est-à-dire qu'ils ont exporté en 2016 mais pas en 2015. Le volume de ces entrants a diminué de 12,7 % en un an. Cette baisse, tant en volume qu'en structure, confirme la présence durable à l'export des entreprises normandes. A dire d'experts, selon les produits proposés à l'export et les zones géographiques, 3 années sont en moyenne nécessaires pour concrétiser des échanges commerciaux et les maintenir durablement.

Tableau 3

Les 20 premières entreprises exportatrices normandes (2016) (ne figurent ici que les entreprises ayant leur siège en Normandie)

Source : Douanes. Réalisation : CCI Normandie

Entreprise	Commune du siège	Rang national	Évolution 2015-2016
1. LUBRIZOL FRANCE - Fabrication de produits chimiques	Rouen (76)	55 ^e	↘
2. SIDEL BLOWING & SERVICES - Équipements mécaniques	Octeville-sur-Mer (76)	86 ^e	↗
3. SAFRAN NACELLES - Construction aéronautique et spatiale	Gonfreville-l'Orcher (76)	122 ^e	↗
4. GUY DAUPHIN ENVIRONNEMENT - Traitement de déchets	Rocquancourt (14)	185 ^e	↘
5. APTAR FRANCE - Fabrication d'emballages en matières plastiques	Le Neubourg (27)	193 ^e	↗
6. CONTINENTAL PHARMACEUTIQUE - Commerce de gros de produits pharmaceutiques	Le Grand-Quevilly (76)	221 ^e	↗
7. PLANETPHARMA - Commerce de gros de produits pharmaceutiques	Le Grand-Quevilly (76)	284 ^e	↗
8. ELLE & VIRE - Fabrication de produits laitiers	Condé-sur-Vire (50)	328 ^e	↗
9. ROXANE SAINT-AMAND - Industrie des eaux de table	La Ferrière Bochard (61)	444 ^e	↘
10. KNORR-BREMSE - Fabrication d'équipements automobiles	Glos (14)	452 ^e	↗
11. NOVACEL - Fabrication de produits en matières plastiques	Déville-lès-Rouen (76)	453 ^e	↗
12. COOPERATIVE ISIGNY SAINTE MERE - Fabrication d'autres produits laitiers	Isigny-sur-Mer (14)	464 ^e	↗
13. ARLANXEO ELASTOMERES - Fabrication de caoutchouc synthétique	Lillebonne (76)	465 ^e	↘
14. DRESSER-RAND - Fabrication de machines et équipements	Le Havre (76)	480 ^e	↘
15. FLEXI FRANCE - Fabrication de conduites flexibles	Le Trait (76)	533 ^e	↘
16. NUTRISET - Fabrication d'autres produits alimentaires	Malaunay (76)	576 ^e	↗
17. NOVANDIE - Fabrication de produits laitiers	Maromme (76)	591 ^e	↗
18. TEX NORD - Commerce de gros d'autres produits intermédiaires	Saint-Pierre-le-Viger (76)	598 ^e	↗
19. ARMOR PROTEINES - Fabrication d'autres produits laitiers	Condé-sur-Vire (50)	632 ^e	↘
20. LINEX PANNEAUX - Fabrication de placage et des panneaux de bois	Allouville-Bellefosse (76)	737 ^e	↘

Note : le palmarès est réalisé sur la liste des 20 000 premières entreprises exportatrices françaises, représentant plus de 95 % des flux en valeur. Le palmarès régional d'entreprises ne doit pas être relié aux statistiques régionales du commerce extérieur correspondantes. Le palmarès est élaboré en fonction du département du siège des entreprises, information issue du répertoire des entreprises SIRENE. En revanche, les statistiques régionales sont élaborées en fonction du département de départ (à l'exportation) et d'arrivée (à l'importation) des marchandises, information issue des données douanières.

Tableau 4

Typologie des entreprises exportatrices (2016)

Source : Douanes. Réalisation : CCI Normandie

	Normandie	France métropolitaine
Nombre d'opérateurs	3 724	124 114
Évolution 2015-2016	- 0,4 %	- 0,6 %
Part des exportateurs "réguliers"	51 %	39 %
Évolution 2015-2016	+ 4,3 %	+ 1,2 %
Part des exportateurs "entrants"	26 %	23 %
Évolution 2015-2016	- 12,7 %	- 8,4 %



L'EXPORT PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

Des exportations dynamiques vers l'Asie et le Proche et Moyen-Orient

■ La Normandie dispose d'un portefeuille de clients plus diversifié que les autres régions françaises. La zone Europe représente 57 % des exportations normandes (soit 10 points de moins que la moyenne nationale)

Carte 2. En 2016, cette part a diminué de 6,2 % par rapport à 2015, principalement liée à la baisse des ventes vers l'Union européenne. Malgré la baisse des échanges, l'Allemagne reste le premier partenaire commercial de la

Normandie puisque les ventes réalisées d'un montant de 2,7 milliards d'euros, représentent 9 % des exportations normandes. Le Royaume-Uni prend la 2^e place occupée en 2015 par les Pays-Bas avec qui les échanges se sont contractés de 23 %

Graphique 2. Pour la 2^e année consécutive, l'Asie est la 2^e zone cliente de la Normandie représentant près de 15 % des exportations régionales (soit 3 points de plus qu'au plan national). Avec un montant de 4,5

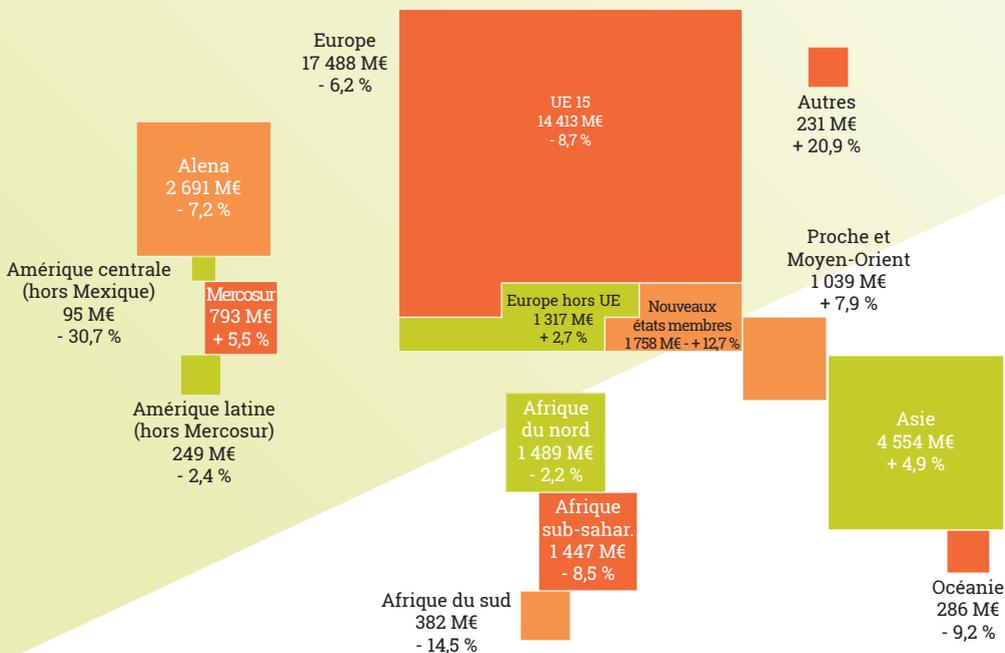
milliards d'euros, la Normandie est le 4^e partenaire commercial français de l'Asie, derrière l'Occitanie, l'Île-de-France et la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le taux de croissance des échanges est positif et s'élève à hauteur de 5 % sur un an. La Chine et le Japon conservent respectivement les 8^e et 9^e places des clients normands. Les ventes ont également été bien orientées vers l'Inde (+ 31 %) et la Corée du Sud (+ 14 %).

Carte 2

Les exportations normandes par grandes zones (2016) et évolution (2015-2016)

Source : Douanes (CAF-FAB hors matériel militaire). Réalisation : CCI Normandie



Note : l'Aléna est l'Accord de Libre Échange Nord-Américain entre les États-Unis, le Canada et le Mexique.

Le Mercosur correspond au Marché Commun du Sud regroupant les membres permanents suivants : l'Argentine, le Brésil, le Paraguay, l'Uruguay et le Venezuela.



Fotolia © sdecoret

Représentant 12 % des exportations normandes, soit 3,8 milliards d'euros, l'Amérique demeure un débouché important. La chute des échanges commerciaux observée sur le plan national (- 1,4 %) a été plus forte pour la région avec un recul de plus de 5 % en un an.

Même si les Etats-Unis atteignent la 3^e marche du podium des principaux clients de la Normandie, ce n'est pas grâce aux ventes réalisées (en recul de 5 %) mais plutôt aux chutes des exportations plus importantes à destination des Pays-Bas et de la Belgique (- 11 %).

Avec 3,3 milliards d'euros de produits échangés, soit 11 % des exportations normandes, l'Afrique est également un partenaire de poids. La Normandie demeure le 3^e partenaire commercial français derrière l'Île-de-France et la région Auvergne-Rhône-Alpes. Les échanges avec le continent africain se sont également contractés de l'ordre de 6,5 % sur un an (- 10,6 % sur le plan national).

Enfin, le Proche et Moyen-Orient est la 2^e zone géographique enregistrant une croissance des échanges. Représentant 3,5 %

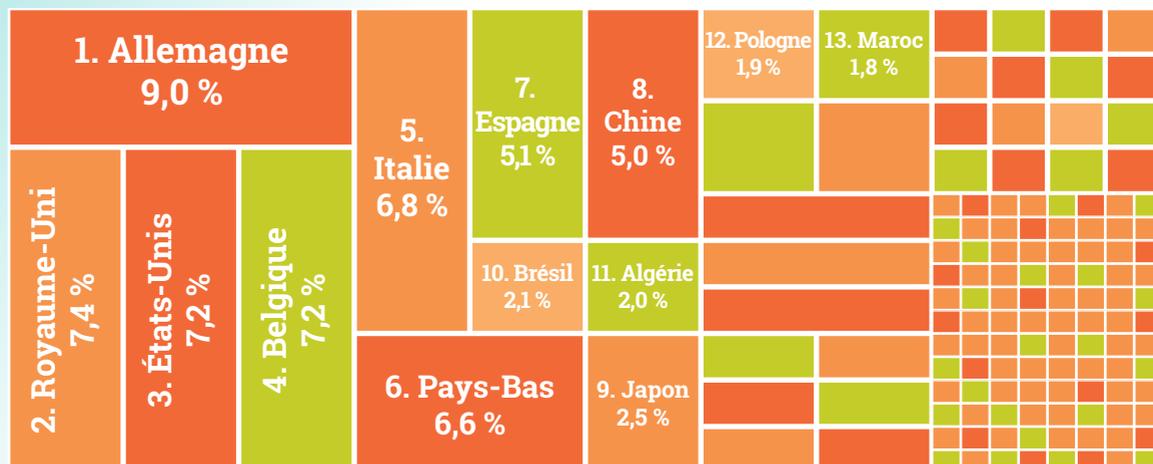
des exportations normandes, les ventes ont progressé de 8 % en un an, passant le cap du milliard d'euros. La Normandie est la seule région à connaître une croissance positive avec cette zone. De plus, la Normandie est le 4^e fournisseur français de cette zone géographique.

La Normandie compte, en 2016, un client supplémentaire (à plus de 500 millions d'euros) à savoir le Maroc, passant ainsi à 13 pays. Ce portefeuille représente 65 % des exportations normandes.

Graphique 2

Les principaux pays clients de la Normandie en 2016 (plus de 500 millions d'euros)

Source : Douanes (CAF-FAB hors matériel militaire). Réalisation : CCI Normandie





FOCUS PAYS

La Corée du Sud, 5^e partenaire asiatique de la Normandie

■ **11^e économie mondiale** et 4^e économie asiatique, la Corée du Sud est l'un des pays les plus dynamiques et porteurs d'Asie. Avec plus de 51 millions d'habitants au pouvoir d'achat comparable à ceux des européens, la consommation des coréens tend à s'occidentaliser. La Corée du Sud est une destination stratégique pour notre région, en témoigne la récente mission d'une délégation de dix entreprises normandes.

Représentant 8,5 % des échanges avec l'Asie, la Corée du Sud est le 5^e

partenaire asiatique en 2016 derrière la Chine (34,1 %), le Japon (16,7 %), Singapour (8,7 %) et l'Inde (8,6 %)

Graphique 3.

Avec 386 millions d'euros de produits normands exportés en 2016, soit 1,3 % de l'ensemble des produits régionaux, **la Normandie a enregistré une hausse des ventes de 14 % entre 2015 et 2016.** La Corée du Sud devient ainsi le 18^e partenaire commercial de la région.

A l'export, **5 catégories de produits concentrent plus de 58 % des échanges**

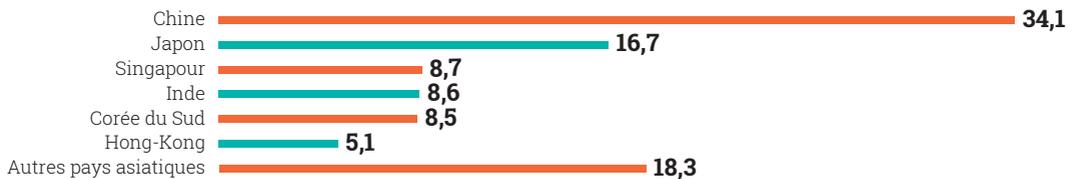
vers la Corée du Sud. Graphique 4

En 2016, ils sont dominés par les équipements automobiles (19,9 %) dont le montant des échanges a plus que triplé en un an, les équipements électriques (10,9 %) et les produits chimiques de base (10 %).

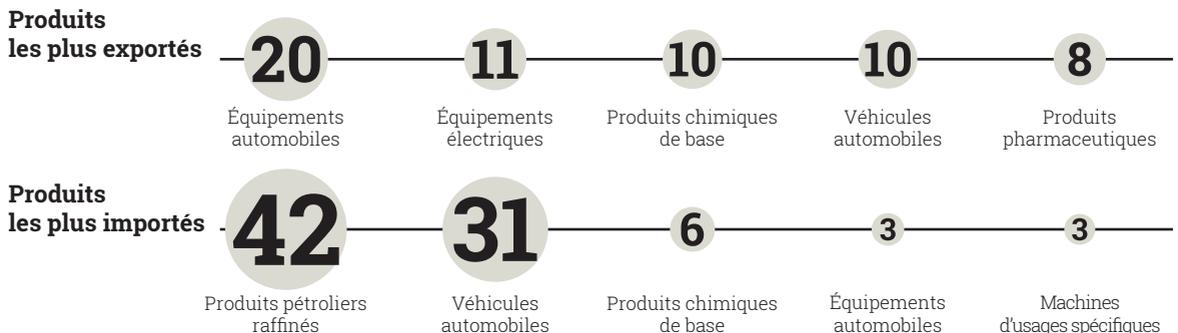
A l'import, la Normandie achète essentiellement des produits pétroliers raffinés et des véhicules automobiles. Ces 2 catégories concentrent plus de 73 % des importations normandes en provenance de la Corée du Sud.

Graphique 3**Répartition des exportations normandes en Asie (en %, 2016)**

Source : Douanes (CAF-FAB hors matériel militaire). Réalisation : CCI Normandie

**Graphique 4****Produits échangés avec la Corée du Sud (en %, 2016)**

Source : Douanes (CAF-FAB hors matériel militaire). Réalisation : CCI Normandie

**Save the date : Mission Asie du Nord**

Du 9 au 17 avril 2018, CCI International Normandie organise une mission de prospection multisectorielle en Corée du Sud et vous propose de participer à l'opération « Bonjour France » au grand magasin japonais *Isetan Tokyo*.

Plus d'informations, contactez CCI International Normandie au 02 35 55 26 75

L'analyse de la DiRECCTE de Normandie

Alors que son pays conduit depuis 2004 une politique active de négociations d'accords de libre-échange, le nouveau président coréen, Moon Jae-in, doit faire face à un regain de tensions commerciales avec ses deux plus importants clients que sont la Chine et les Etats-Unis.

Le mécontentement des autorités de Pékin face au renforcement du système américain de défense hébergé par la Corée du Sud, s'est matérialisé par l'introduction de nouvelles contraintes pour les entreprises coréennes implantées en Chine, sans cependant qu'à ce stade l'accord de libre-échange liant les deux pays depuis 2015 ne soit discuté.

En revanche, du côté américain, c'est bien l'accord KORUS signé entre la Corée du Sud et les Etats-Unis en 2012 qui est à l'origine depuis juillet dernier de nouvelles tensions commerciales entre les deux pays. Cet accord, bien que recevant l'adhésion de la communauté d'affaires américaine, se voit critiqué par l'administration Trump qui réprovoque l'excédent commercial coréen (en 2016 la Corée représentait 3,8% du déficit global des Etats-Unis) ; à la demande de révision de l'accord KORUS déposée par l'administration américaine, le gouvernement coréen oppose le fait que sans cet accord le déficit serait assurément beaucoup plus conséquent.

C'est un constat que l'Union européenne est désormais en mesure d'apprécier ; depuis 2011, date à laquelle l'accord de libre-échange entre la Corée du Sud et l'UE est entré en vigueur, les exportations européennes ont globalement bien augmenté.

En moins de dix ans, la Corée du Sud a conclu successivement 12 accords de libre-échange couvrant 47 pays.

Votre Conseiller pour les affaires Internationales :



Marithé Connan

marithe.connan@direccte.gouv.fr

Les conseils de la Douane pour l'export en Corée du Sud

Par l'intermédiaire de leurs cellules conseils aux entreprises (CCE), les pôles action économique (PAE) de chaque direction régionale des douanes sont au plus près des entreprises qui se tournent à l'international et qui ont besoin d'éclairages réglementaires et de conseils pour optimiser et sécuriser leurs futures opérations.

L'accompagnement personnalisé peut consister à expliquer le fonctionnement des accords de libre-échange tels que ceux signés entre l'UE et la Corée du Sud applicable depuis le 01/07/2011, ou avec le Canada (CETA) entré en application le 21/09/2017.

Dans les deux cas, pour les envois inférieurs ou égaux à 6000 €, l'exportateur, à condition que la marchandise réponde aux critères de l'origine préférentielle UE, peut établir une déclaration d'origine sur facture ou tout autre document commercial (DOF).

Dans le cadre de l'accord UE/Corée, si les envois sont supérieurs à 6000 €, l'exportateur doit obtenir le statut d'exportateur agréé en déposant préalablement une déclaration d'origine auprès du bureau de douane compétent.

Dans le cadre du CETA, au-delà de ce seuil, l'exportateur doit désormais obtenir le statut d'exportateur enregistré via la délivrance d'un n°REX dans l'application SOPRANO-REX. Ce statut permet alors de certifier soi-même l'origine UE de ses marchandises sur un document commercial.

Dans tous les cas, l'enjeu est de conférer aux marchandises exportées et ayant acquis l'origine préférentielle (règles de transformation suffisante notamment), des avantages tarifaires substantiels à l'importation dans les pays de destination (droits de douane réduits voire nuls).

Pour toute demande de renseignement, les entreprises sont invitées à consulter le site internet de la douane www.douane.gouv.fr ou à contacter les PAE/CCE les plus proches :



A Caen : pae-caen@douane.finances.gouv.fr (09 70 27 45 20)

Au Havre : pae-le-havre@douane.finances.gouv.fr (09 70 27 41 41)

A Rouen : pae-rouen@douane.finances.gouv.fr (09 70 27 39 11)



LES PRODUITS EXPORTÉS

Les spécificités industrielles et agricoles normandes s'exportent

■ **Les principaux produits exportés** sont révélateurs des spécificités du tissu économique normand dans les filières industrielles et agricoles. **Avec plus de 22 milliards d'euros, 6 catégories de produits** (produits chimiques, parfums et cosmétiques, produits pharmaceutiques, produits des industries agroalimentaires, produits pétroliers raffinés, matériels de transport, produits agricoles) **assurent 71 % des exportations normandes** **Graphique 5**.

Fleuron de l'industrie normande, l'industrie chimique pèse pour plus de 6,4 milliards d'euros dans l'export normand (soit 21 %). Plus particulièrement les produits chimiques organiques de base et matières plastiques reposent sur des savoir-faire développés depuis de nombreuses années par des entreprises de renom, reconnues mondialement comme Lubrizol ou Total Petrochemicals. Dans un contexte de baisse de la demande européenne et d'un tassement des prix des matières premières, les ventes de produits chimiques normands ont baissé de 5,1 % en un an. L'Europe demeure le principal client où 73 % des ventes ont été réalisées en 2016.

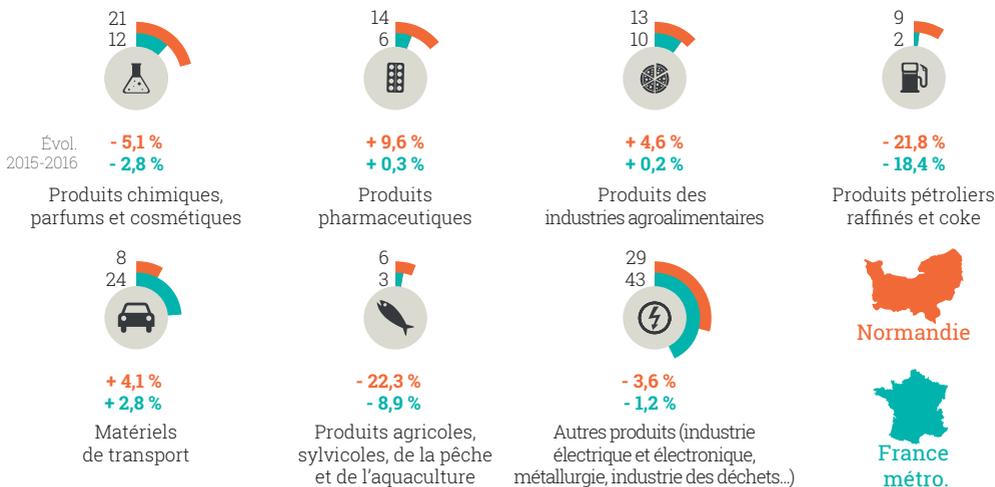
Autre industrie de pointe de la région, **l'industrie pharmaceutique qui pèse pour 14 % de l'export régional**, a joué un rôle moteur dans la dynamique des échanges. En effet, les ventes de produits pharmaceutiques ont connu une croissance de 9,6 % en un an, principalement tirée par l'Asie et les pays du Proche et Moyen-Orient **Graphique 6**. Grâce à la présence de grands groupes pharmaceutiques comme Sanofi ou Delpharm mais aussi de grossistes spécialisés tels que Continental Pharmaceutique ou Valdepharm, **la Normandie est une région leader et assure 15 % des ventes françaises**.

Représentant 13 % des exportations régionales, les ventes de produits agroalimentaires ont été bien orientées en 2016 avec une croissance de 4,6 %, dépassant ainsi le seuil des 4,1 milliards d'euros. Les demandes émanant de l'Asie et du Proche et Moyen-Orient ont été importantes. Plus précisément, les ventes de boissons alcoolisées distillées ont plus que doublé, représentant 16 % des produits agroalimentaires. Les distilleries normandes, à l'instar des Calvados Busnel, Drouin ou encore

Graphique 5

Répartition et évolution des exportations par catégorie de produits (2016, en %)

Source : Douanes (CAF-FAB hors matériel militaire). Réalisation : CCI Normandie



Morin, misent de plus en plus sur l'exportation pour développer leurs chiffres d'affaires. Une stabilisation des ventes de produits laitiers et fromages est observée. Ces derniers demeurent toujours les premiers produits vendus, pesant pour près de 20 % des produits agroalimentaires. **La Normandie conserve son 4^e rang sur le marché des produits alimentaires.**

Autre spécificité régionale, **les produits pétroliers raffinés affichent un nouveau repli en 2016 avec une chute de près de 22 %**. D'un montant de 2,8 milliards d'euros, ces produits représentent 9 % des exportations normandes soit 3 points de moins qu'en 2015. Ce repli est expliqué non seulement par la réduction du prix annuel moyen du pétrole raffiné, mais également par les mouvements sociaux du printemps 2016 avec la paralysie des raffineries, notamment chez Total et ExxonMobil. **La Normandie concentre 41 % des exportations françaises de produits pétroliers et demeure la 1^{er} région de France à l'export.**

Les ventes de matériels de transport (hors matériels militaires) ont été soutenues en 2016 (+ 4,1 %) pour

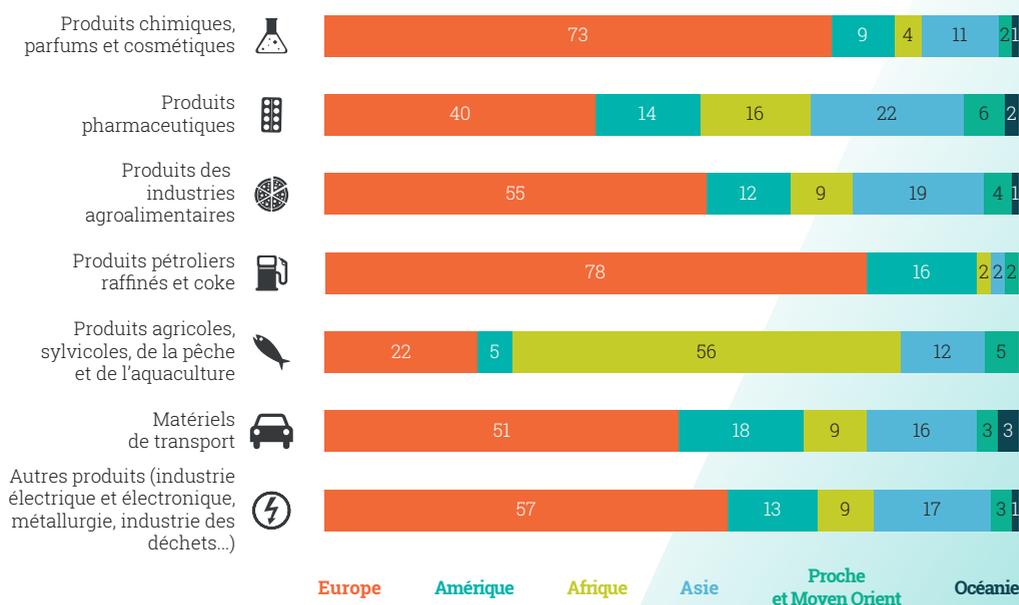
atteindre 2,5 milliards d'euros, **soit 8 % de l'export régional**. Globalement, les ventes ont été bien orientées en Asie, en Europe et en Amérique. Plus précisément, les performances enregistrées dans les ventes d'équipements automobiles (+ 12,7%) ainsi que dans les aéronefs et engins spatiaux (+ 18,8 %) ont contrecarré le recul des ventes automobiles (- 10 %). Les perspectives de croissance restent fortes pour la filière aéronautique normande, notamment pour les entreprises telles que Safran Nacelles ou Revima mais aussi pour le tissu de sous-traitants spécialisés.

Au niveau national, les exportations de produits agricoles ont chuté de 8,9 % en 2016. La Normandie a connu la même tendance mais dans des proportions plus importantes à l'instar des produits pétroliers (- 22 %). **Les exportations de céréales, représentant 73 % des produits agricoles exportés, ont fortement chuté (- 26,2 %) suite aux récoltes très faibles de 2016 et à une tendance baissière et durable du prix des céréales.** De ce fait, **la Normandie occupe la 4^e place, perdant un rang au profit de la région des Hauts de France.**

Graphique 6

Répartition des catégories de produits exportés par grande zone (2016, en %)

Source : Douanes (CAF-FAB hors matériel militaire). Réalisation : CCI Normandie



Note méthodologique

Les données utilisées pour la réalisation de ce document sont issues des statistiques du commerce extérieur fournies par les services des Douanes. Elles sont à lire avec quelques précautions :

- Les chiffres sur les importations et les exportations font référence à des montants en valeur. Ils sont donc dépendants des fluctuations des prix des matières premières et des produits. Ils peuvent faire l'objet d'ajustement au cours des mois à venir en raison des opérations pouvant être comptabilisées a posteriori par les services douaniers.
- Les régions d'exportation des produits peuvent ne pas être les régions de production. En effet, les valeurs des exportations sont comptabilisées par les Douanes dans la région d'où sont exportés les biens et non d'où ils sont produits.



www.normandie.cci.fr